



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 25 février 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 26/02/2008

D - 20080109

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 25 février Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, M. Didier CAZABONNE, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Jean-Paul JAUFFRET, M. Jean-Charles BRON, Mme Françoise BRUNET, M. Dominique DUCASSOU, Mme Anne WALRYCK, M. Stéphan DELAUX, Mme Carole JORDA-DEDIEU, M. Jean-Marc GAUZERE, M. Claude BOCCHIO, Mme Elisabeth VIGNÉ, M. Joël QUANCARD, Mme Muriel PARCELIER, M. Jean-Michel GAUTÉ, M. Henri PONS, M. Pierre LOTHAIRE, M. Jean-Louis DAVID, Mme Anne-Marie CAZALET, M. Alain MOGA, M. Bruno CANOVAS, Mme Françoise PUJO, M. Jacques VALADE, Mme Michelle DARCHE, Mme Ana De OLIVEIRA-POMMET, M. Patrick SIMON, Mme Anne CASTANET, M. Charles CAZENAVE, Mme Marie-Christine GUITER-ROCHE, M. Alexis BANAYAN, Mme Eliane BON, Mme Chantal BOURRAGUÉ, Mme Mireille BRACQ, Mme Martine MOULIN-BOUDARD, Mme Nadine MAU, Mme Françoise MASSIE, M. Jean-Didier BANNEL, M. Alain PETIT, Mme Christine CHARRAS, Mme Marie-Claude CARLE DE LA FAILLE, Mme Elisabeth TOUTON, Mme Sonia DUBOURG-LAVROFF, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean MERCHERZ, M. Guillaume HÉNIN, Mme Chrystèle PALVADEAU, M. Daniel JAULT, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Claude MELLIER, M. Jacques RESPAUD, Mme Martine DIEZ (*quitte la séance à 16h05*), Mme Brigitte NABET, M. Vincent MAURIN, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Jacques COLOMBIER,

Excusés :

***Lancement d'un Marché à procédure adaptée relatif à
l'analyse des possibilités d'utiliser l'énergie éolienne sur les
terrains du site de Labarde à Bordeaux. Autorisation.
Demande de subventions. Autorisation***

Mme Anne WALRYCK, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

La charte municipale d'écologie urbaine et du développement durable de la Ville de Bordeaux adoptée par le conseil municipal en janvier 2007 se proposait au titre du thème 3 « éco construction, maîtrise des fluides énergétiques et énergies renouvelables » et plus particulièrement dans l'action 31 « développer les énergies renouvelables » d'étudier toutes les possibilités pour substituer aux énergies fossiles des solutions énergétiques autres.

Dans cette optique, une des pistes de réflexion a porté sur les capacités d'utiliser l'énergie éolienne sur les terrains propriétés de la Ville de Bordeaux.

Après analyse des terrains susceptibles d'accueillir des champs éoliens et dont la situation géographique seraient acceptables par rapport à l'ensemble des servitudes réglementaires et environnementales, le site de l'ancienne décharge Labarde et les terrains propriétés de la Ville de Bordeaux situés dans le même secteur sont en capacité de pouvoir recevoir de telles installations.

Une des seules interrogations porte sur le potentiel éolien de la zone considérée, l'atlas éolien réalisé en 2003 par Météo France indique un vent compris entre 5 m/s et 5,5 m/s.

La faisabilité éolienne est établie aux alentours de 6,5 m/s.

Compte tenu des difficultés d'appréhender exactement le potentiel il est proposé d'engager une étude scientifique qui se porterait sur l'installation sur site d'un mât de 80 mètres de hauteur muni de plusieurs anémomètres et qui, sur une période d'une année, mesurerait en permanence la vitesse du vent.

Dans l'hypothèse d'un résultat positif, il sera lancé une consultation en direction des entreprises afin d'exploiter ce champs éolien.

Le coût de cette étude est estimé à 50.200 € HT. Compte tenu de son intérêt, cette opération peut être soutenue dans le cadre du Programme Régional Aquitaine Environnement (PRAE), cofinancé par le Conseil régional (33%) et l'ADEME (33%).

Je vous propose :

- d'accepter le lancement de ce MAPA relatif à l'analyse scientifique des possibilités d'utiliser l'énergie éolienne sur les terrains du site de Labarde à Bordeaux.
- d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter les cofinancements ci-dessus, à signer tout document y afférant, et à les encaisser.

Le coût de cette étude sera imputé sur le compte 617, enveloppe 020292.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 25 février 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

**Mme Anne WALRYCK
Adjoint au Maire**

